

ZÉRO DÉCHET



LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES... L'ÉCHEC DE LA VILLE ET DE SES CITOYENS



LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES!

L'incinération des déchets est dommageable pour les populations avoisinantes :

- Dans la région de Québec, **26 % des résidus domestiques dangereux (RDD)** sont jetés aux ordures puis incinérés¹.
- L'incinération des déchets est une technique couteuse.
- Les habitantEs de la Ville de Québec récupèrent moins de matières résiduelles que la moyenne québécoise.

IMPACTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

L'incinération des déchets rejette notamment dans l'air :

- des **dioxines et des furanes** (molécules persistantes provoquant plusieurs types de cancer et affaiblissant le système immunitaire);
- des **métaux lourds comme le mercure et le cadmium** (pouvant causer le retard de développement du cerveau des bébés, des troubles du système nerveux et de l'insuffisance rénale) ;
- de **l'arsenic** (élément affectant le système vasculaire et la peau, et contribuant au développement de certains cancers) ;
- des **oxydes d'azote (NOx)** (gaz à effet de serre 298 fois plus puissant que le CO₂, irritant les voies respiratoires, contribuant au smog et aux pluies acides) ;
- du **dioxyde de carbone (CO₂)** (gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques).

De plus, les dioxines, furanes et métaux lourds se déposent au sol^{2,3}.

COÛTS ÉLEVÉS ?

L'incinération constitue la voie la plus coûteuse si on tient compte des coûts engendrés par l'extraction des ressources, leur transport, leur transformation et leur élimination⁴.

Plus de **70 millions \$** ont été dépensés dans les 10 dernières années pour mettre à niveau l'incinérateur⁵. De plus, d'autres dépenses sont à venir comme l'ajout de brûleurs et l'achat de gaz naturel.

FAIBLE PERFORMANCE DE LA VILLE ET DES CITOYENS ?

- Malgré les dépenses mentionnées, des dépassements des normes de rejets ont été mesurés en 2016² et en 2017 dans les fumées de l'incinérateur.
- Sur le territoire de la Ville de Québec, seulement 55 % de l'ensemble des matières produites sont recyclées et valorisées, alors que la moyenne québécoise est de 62,5 %¹.
- En 2004, la CMQ⁶ prévoyait trouver **une alternative à l'incinération d'ici 2024**, grâce à une réduction progressive de la quantité de déchets collectés. N'ayant pas mis en oeuvre ses engagements, la Ville prévoit prolonger la durée de vie de l'incinérateur⁷.
- L'incinération détruit irrémédiablement des matières potentiellement recyclables et revalorisables, ce qui freine l'innovation et empêche la création d'emplois.

LA SOLUTION ?

Adopter une politique Zéro déchet visant à réduire considérablement la quantité de déchets éliminés, comme les villes de San Francisco, Vancouver et Toronto.

Pour y parvenir :

- Sensibiliser davantage la population afin d'augmenter le taux de récupération, notamment par l'entremise de publicités et d'une patrouille verte.
- Réduire le camionnage de la collecte, déployer des éco-centres de proximité/éphémères et prioriser le compostage domestique/collectif.
- Mesurer, chez la population avoisinante de l'incinérateur, le taux de contamination par les métaux lourds, dioxines et furanes.
- Viser la fermeture de l'incinérateur de Québec, ce qui améliorera la qualité de vie des habitants de la Ville de Québec, particulièrement ceux de Limoilou.

INFORMEZ-VOUS !

Venez signer la déclaration d'appui.



WWW.VILLEZERODECHET.ORG



MOUVEMENT POUR UNE VILLE DE QUÉBEC ZÉRO DÉCHET

SOURCES

1. CMQ (2016). *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ 2016-2021*.

2. Ville de Québec (2016). *INCINÉRATEUR - Reprise des échantillonnages 2016. Dioxines, furanes et mercure*.

3. Santé Canada.

4. Amies de la Terre de Québec (2004). *La fermeture de l'incinérateur : une vision d'avenir pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)*.

5. CVI. *Bilan travaux immobilisation incinérateur, janvier 2005 à mars 2015 (dans Présentations et rapports)*

6. CMQ (2004). *Plan de gestion des matières résiduelles de Québec Rive-Nord*.

7. CMQ (2014). *Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2009*.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES... L'ÉCHEC DE LA VILLE ET DE SES CITOYENS



LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES !

L'incinération des déchets est dommageable pour les populations avoisinantes :

- Dans la région de Québec, **26 % des résidus domestiques dangereux (RDD)** sont jetés aux ordures puis incinérés¹.
- L'incinération des déchets est une technique couteuse.
- Les habitantEs de la Ville de Québec récupèrent moins de matières résiduelles que la moyenne québécoise.

IMPACTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

L'incinération des déchets rejette notamment dans l'air :

- des **dioxines et des furanes** (molécules persistantes provoquant plusieurs types de cancer et affaiblissant le système immunitaire);
- des **métaux lourds comme le mercure et le cadmium** (pouvant causer le retard de développement du cerveau des bébés, des troubles du système nerveux et de l'insuffisance rénale) ;
- de **l'arsenic** (élément affectant le système vasculaire et la peau, et contribuant au développement de certains cancers) ;
- des **oxydes d'azote (NOx)** (gaz à effet de serre 298 fois plus puissant que le CO₂, irritant les voies respiratoires, contribuant au smog et aux pluies acides) ;
- du **dioxyde de carbone (CO₂)** (gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques).

De plus, les dioxines, furanes et métaux lourds se déposent au sol^{2,3}.

COÛTS ÉLEVÉS ?

L'incinération constitue la voie la plus coûteuse si on tient compte des coûts engendrés par l'extraction des ressources, leur transport, leur transformation et leur élimination⁴.

Plus de **70 millions \$** ont été dépensés dans les 10 dernières années pour mettre à niveau l'incinérateur⁵. De plus, d'autres dépenses sont à venir comme l'ajout de brûleurs et l'achat de gaz naturel.

FAIBLE PERFORMANCE DE LA VILLE ET DES CITOYENS ?

- Malgré les dépenses mentionnées, des dépassements des normes de rejets ont été mesurés en 2016² et en 2017 dans les fumées de l'incinérateur.
- Sur le territoire de la Ville de Québec, seulement 55 % de l'ensemble des matières produites sont recyclées et valorisées, alors que la moyenne québécoise est de 62,5 %¹.
- En 2004, la CMQ⁶ prévoyait trouver **une alternative à l'incinération d'ici 2024**, grâce à une réduction progressive de la quantité de déchets collectés. N'ayant pas mis en oeuvre ses engagements, la Ville prévoit prolonger la durée de vie de l'incinérateur⁷.
- L'incinération détruit irrémédiablement des matières potentiellement recyclables et revalorisables, ce qui freine l'innovation et empêche la création d'emplois.

LA SOLUTION ?

Adopter une politique Zéro déchet visant à réduire considérablement la quantité de déchets éliminés, comme les villes de San Francisco, Vancouver et Toronto.

Pour y parvenir :

- Sensibiliser davantage la population afin d'augmenter le taux de récupération, notamment par l'entremise de publicités et d'une patrouille verte.
- Réduire le camionnage de la collecte, déployer des éco-centres de proximité/éphémères et prioriser le compostage domestique/collectif.
- Mesurer, chez la population avoisinante de l'incinérateur, le taux de contamination par les métaux lourds, dioxines et furanes.
- Viser la fermeture de l'incinérateur de Québec, ce qui améliorera la qualité de vie des habitants de la Ville de Québec, particulièrement ceux de Limoilou.

INFORMEZ-VOUS !

Venez signer la déclaration d'appui.



[WWW.VILLEZERODECHET.ORG](http://www.villezerodechets.org)



MOUVEMENT POUR UNE VILLE DE QUÉBEC ZÉRO DÉCHET

SOURCES

1. CMQ (2016). *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ 2016-2021*.
2. Ville de Québec (2016). *INCINÉRATEUR - Reprise des échantillonnages 2016. Dioxines, furanes et mercure*.
3. Santé Canada.
4. AmiEs de la Terre de Québec (2004). *La fermeture de l'incinérateur : une vision d'avenir pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)*.
5. CVI. *Bilan travaux immobilisation incinérateur, janvier 2005 à mars 2015 (dans Présentations et rapports)*
6. CMQ (2004). *Plan de gestion des matières résiduelles de Québec Rive-Nord*.
7. CMQ (2014). *Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2009*.